

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

1/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Code du produit (UVP) 06321801

Numéro de la FDS 102000011304

No. d'Enregistrement PCP 27424

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit** 1-888-283-6847

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Irritation cutanée, Cancérogénicité: Catégorie 2

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

2/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Laver soigneusement après manipulation.
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Foramsulfuron	173159-57-4	2.34
Isoxadifen-éthyl	163520-33-0	2.34
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1%	64742-94-5	32.4
Naphtalène		
Naphtalène	91-20-3	0.32
Dodécylbenzène sulfonate de calcium	70528-83-5	1.8
Octane-1-ol	111-87-5	1.2

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

3/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Symptômes	Les symptômes et les risques décrits se rapportent au solvant. Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Risques	Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.
Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : , Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)
---	--

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
Information supplémentaire	Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

4/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Point d'éclair	121 °C
Température d'auto-inflammabilité	290 °C / 554 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

5/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Foramsulfuron	173159-57-4	10 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Isoxadifen-éthyl	163520-33-0	1 mg/m ³ (SK-SEN)		OES BCS*
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m ³ /400 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	05 2013	CAD BC OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	11 2010	CAD ON OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

6/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	525 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	250 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	500 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	400 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m3/10 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m3/15 ppm (STEL)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (STEL)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (VLE)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

7/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Naphtalène	91-20-3	15 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m ³ /15 ppm (STEL)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m ³ /10 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TLV)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.

Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	beige
Etat physique	Liquide
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	5.0 - 7.0 à 10 % (23 °C) (eau désionisée)
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Densité	env. 0.96 g/cm ³ à 20 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

8/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage n- octanol/eau	Donnée non disponible
Viscosité	25 - 100 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 20 /s 20 - 60 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 100 /s
Point d'éclair	121 °C
Température d'auto- inflammabilité	290 °C / 554 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	
Décomposition thermique	Donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

9/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

Voies d'exposition Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation

Effets immédiats

Œil Peut provoquer une irritation des yeux.

Peau Irritant pour la peau.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat) > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat) > 5.25 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Produit testé sous forme d'aérosol respirable.

Toxicité cutanée aiguë DL50 (Rat) > 5,000 mg/kg

Irritation de la peau Irritant pour la peau. (Lapin)

Irritation des yeux Irritation légère des yeux. (Lapin)

Sensibilisation Non sensibilisant. (Souris)
OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)
Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Foramsulfuron : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Isoxadifen-éthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Foramsulfuron : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Isoxadifen-éthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Foramsulfuron : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Isoxadifen-éthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1%	64742-94-5	Group A3
Naphtalène		
Naphtalène	91-20-3	Group A3

NTP

Naphtalène	91-20-3
------------	---------

IARC

Naphtalène	91-20-3	Evaluation globale : 2B
------------	---------	-------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

10/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Foramsulfuron : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Isoxadifen-éthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Foramsulfuron : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Isoxadifen-éthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 6.9 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité des plantes aquatiques	CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 5 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 96 h CI50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.00075 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr
Biodégradabilité	Foramsulfuron: Pas rapidement biodégradable Isoxadifen-éthyl: Pas rapidement biodégradable
Koc	Foramsulfuron: Koc: 38 - 151 Isoxadifen-éthyl: Koc: 2512
Bioaccumulation	Foramsulfuron: Ne montre pas de bioaccumulation. Isoxadifen-éthyl: Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Foramsulfuron: Mobile dans le sol Isoxadifen-éthyl: Légèrement mobile dans le sol
Information écologique supplémentaire	Pas d'autre effet à signaler. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Précautions pour la protection de	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
102000011304

11/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

l'environnement

basses que la moyenne de la marque des hautes eaux.
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.
La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques.
La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées peut être nocive pour les plantes non-cibles.
Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.
Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées.
Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit

Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.
Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.
Récipients à rincer 3 fois.
Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ISOXADIFEN-ETHYL, SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PETROLE) SOLUTION)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
10200011304

12/14
Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

49CFR

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S. (ISOXADIFEN-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION, NAPHTHALENE)
RQ	Quantité à déclarer (RQ) est atteinte dès 31,250 lb de produit.

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ISOXADIFEN-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ISOXADIFEN-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 27424
Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Isoxadifen-éthyl 163520-33-0

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Naphtalène 91-20-3

0.1%

Rapports réglementaires des États-Unis

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
10200011304

13/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque du cancer.

Naphtalène 91-20-3

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), 64742-94-5 CA, CT, MN, NJ, RI

<1% Naphtalène

Naphtalène 91-20-3 CA, CT, IL, MN, NJ, RI

Octane-1-ol 111-87-5 CT, MN, RI

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), 64742-94-5

<1% Naphtalène

Naphtalène 91-20-3

Dodécylbenzène sulfonate de calcium 70528-83-5

Octane-1-ol 111-87-5

Environnement

CERCLA

Naphtalène 91-20-3

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Naphtalène 91-20-3

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Naphtalène 91-20-3

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



OPTION™ 2.25 OD LIQUID HERBICIDE

Version 3.0 / CDN
10200011304

14/14

Date de révision: 06/23/2017
Date d'impression: 06/23/2017

N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 06/23/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.